



FICHE D'INSCRIPTION

École de Golf de Beauvoir - 2026/2027

NOM :

PRÉNOM :

DATE NAISSANCE :

SEXE :

ADRESSE :

CODE POSTAL :

VILLE :

TEL PAPA* :

TEL MAMAN* :

TEL ENFANT* :

*merci d'entourer le tel de préférence pour les correspondances

E-MAIL PARENTS :

E-MAIL ENFANT :

INDEX :

DRAPEAU :

N° DE LICENCE FFGOLF :

TAILLE POLO :

☐ SOUHAITE BÉNÉFICIER D'UNE LOCATION D'UN KIT DE GOLF ADAPTÉ POUR 30€
(CAUTION 100€ DEMANDÉE)

DISPONIBILITÉ :

☐ MERCREDI APRÈS-MIDI 13H45 - 14H45 (U8 - U10)

☐ MERCREDI APRÈS-MIDI 15H - 16H30 (U12 - U18)

☐ SAMEDI MATIN 9H30 - 11H (U12 - U18)

☐ SAMEDI MATIN 11H - 12H30 (U8 - U10)

MERCI DE BIEN VOULOIR PRÉCISER LA DÉMARCHE DE L'ENFANT :

☐ COMPÉTITION

OU

☐ ANIMATION / LOISIR



ffgolf®



TARIFS :

- 150€ POUR **UN COURS** PAR SEMAINE DE **6 À 9 ANS** - COURS D'**1H**
- 225€ POUR **UN COURS** PAR SEMAINE DE **10 À 17 ANS** - COURS D'**1H30**
- 200€ POUR **DEUX COURS** PAR SEMAINE DE **6 À 9 ANS** - COURS **1H**
- 300€ POUR **DEUX COURS** PAR SEMAINE DE **10 À 17 ANS** - COURS **1H30**

CES TARIFS COMPRENNENT :

- **30 SÉANCES** HORS VACANCES SCOLAIRES
- **ACCÈS AU PARCOURS** PENDANT ET EN DEHORS DES HEURES DE COURS
- BALLES DE PRACTICE PENDANT LES COURS
- **20 SEAUX DE BALLES** POUR S'ENTRAINER EN DEHORS DES HEURES DE COURS (STRICTEMENT RÉSERVÉS À L'ENFANT)
- LA **LICENCE FFGOLF**
- L'ADHÉSION À L'**ASSOCIATION SPORTIVE**

RÈGLEMENT PAR :

- PRÉLÈVEMENT
- CHÉQUE(S)
- CB
- ESPÈCES
- CHÈQUE LOISIR ET PASS'SPORT



ANNEXE 1 : AUTORISATION

Pratique du sport et déplacement

Je soussigné,

NOM :

Prénom :

Adresse :

Téléphone en cas d'urgence:

Autorise mon enfant..... à
participer à l'Ecole de golf et aux différentes compétitions organisées par la ligue
départementale ou régionale de golf.

La présente autorisation est valable pour la période de septembre 2026 à juin 2027
J'autorise également les responsables et enseignants à véhiculer mon enfant lors
des compétitions extérieures au Club.

J'autorise le responsable du déplacement à prendre, le cas échéant, toutes
mesures rendues nécessaires par l'état de mon enfant (traitements médicaux
d'urgence, hospitalisation, intervention chirurgicale). Il est habilité à prendre toute
décision immédiate qui s'impose pour assurer la sécurité et l'intégrité des jeunes
placés sous sa responsabilité.

Je certifie que mon enfant est assuré pour les trajets et activités extra-scolaires.

Fait à, le

Signature



ANNEXE 2 : AUTORISATION DROIT À L'IMAGE

Je soussigné,

NOM.:

Prénom :

La présente attestation donne autorisation au Golf de Beauvoir, aux enseignants Olivier Gaudin et Hervé Haristouy, ainsi qu'à l'association sportive du golf de Beauvoir d'utiliser l'image de mon enfant :

Nom et Prénom (de l'enfant).....

dans le cadre de l'Ecole de Golf, de ses éditions futures et de la promotion de l'École de Golf de Beauvoir, sur les outils suivants :

- Site internet du Domaine Beauvoir et de l'association Sportive
- dans la presse
- lors de projections de vidéos pour des événements

J'accorde cette autorisation à compter de ce jour, à titre gracieux. Je m'engage à ne demander aucune rémunération ou contrepartie financière à l'Ecole de Golf ou à l'Association Sportive ou au Golf de Beauvoir.

Fait à, le

Signature



RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE L'ÉCOLE DE GOLF DE BEAUVOIR

1/2

Le présent règlement intérieur a pour but de préciser le fonctionnement de l'Ecole de Golf de Beauvoir (EdG).

L'école de golf de Beauvoir accueille les enfants de 6 à 18 ans révolus.

Être adhérent de l'école de golf de Beauvoir donne droit à :

- Bénéficier de l'enseignement des professeurs 1 à 2 fois par semaine. (mercredi et/ou samedi) La durée des séances varie d'1h à 1h30. (loisir-animation/compétition)
- Des groupes limités à 10 jeunes max
- L'accès aux installations d'entraînement (practice, putting-greens et zone d'approches)
- Le prêt du matériel pendant la 1ère année dans la limite des stocks disponibles.
- L'accès au parcours 18 trous sous condition d'y être autorisé par les professeurs.
- La gratuité des balles de practice durant les cours et en dehors aux conditions édictées par la direction du club.
- Participer aux animations et compétitions organisées au sein de l'école de golf ou par l'association sportive (AS)

En contrepartie, le jeune devra :

- Avoir remis son dossier d'inscription complet aux professeurs ou à l'accueil du club.
- Avoir réglé son droit d'inscription
- Être licencié à la FFGolf (licence prise en charge par l'AS)
- Si votre enfant a choisi d'intégrer un groupe « compétition », l'assiduité aux cours est requise ainsi que l'engagement à participer aux épreuves et regroupement de la filière fédérale. (Championnats départementaux et régionaux, sélections)

À noter : lors d'une première inscription, le jeune bénéficie d'1 mois de découverte gratuite de l'EdG. C'est à dire qu'il peut venir assister et participer aux cours, se faire prêter du matériel et s'entraîner gratuitement sur les installations d'entraînement du golf.



RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE L'ÉCOLE DE GOLF DE BEAUVOIR

2/2

L'ACCUEIL :

Il se situe prêt du green d'entraînement à droite du club-house où les professeurs prennent les jeunes en charge à l'heure prévue. Ce qui veut dire qu'ils sont, à partir de ce moment-là, sous la responsabilité des enseignants et ce jusqu'à la fin de la séance.

Afin d'éviter de perturber le cours, nous vous demandons de faire preuve de ponctualité et d'être présent 10mn avant le début du cours.

En cas de retard, merci d'en informer l'accueil qui transmettra l'information au professeur.

Nous demandons également aux parents de récupérer leurs enfants au même endroit à la fin de la séance. En cas de retard, merci d'en informer l'accueil du golf ou à défaut le professeur.

PENDANT LE COURS :

Les téléphones portables seront en mode « avion » et dans le sac durant toute la durée de la séance.

Un comportement respectueux du terrain, des autres joueurs, des professeurs et des bénévoles intervenant dans le cadre de l'EdG est exigé. De son côté, l'encadrement s'engage à entretenir, par son attitude et ses propos, un climat propice au bien-être de chacun au sein des groupes.

CES RÈGLES DE COMPORTEMENT S'APPLIQUENT EN DEHORS DES COURS ET DU GOLF DE BEAUVOIR.

Signature des parents :

